

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Rith Serey, 2347, rue Charles-Darwin, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 30 novembre 2016, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 1^{er} février 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement